



## **COMMUNIQUÉ À METTRE À L'AGENDA**

**Du lundi 13 au jeudi 16 avril 2015**

### **Le 18<sup>e</sup> Salon VISEZ DROIT du Barreau de Montréal met l'accent sur la justice participative**

Montréal, le 2 février 2015 – Célébrant son 18<sup>e</sup> anniversaire, le Salon VISEZ DROIT du Barreau de Montréal est devenu grand ! Sous le thème « Un dialogue hors cour, ça vaut le détour », il propose au grand public une programmation diversifiée et gratuite. Le Salon aura lieu au complexe Desjardins à Montréal, du lundi 13 au jeudi 16 avril 2015. La populaire comédienne Lynda Johnson revient à titre de porte-parole de cet événement annuel pour une deuxième année.

Comme son thème l'indique, le Salon VISEZ DROIT 2015 abordera un sujet d'actualité, celui de la justice participative. Le Salon permettra au public de se familiariser avec ce concept au cœur du nouveau Code de procédure civile du Québec qui entrera prochainement en vigueur.

Ce nouveau Code encourage les parties à utiliser plus rapidement les modes alternatifs de règlement de conflits, comme la médiation, l'arbitrage et la conciliation. D'ailleurs, lors de la 7<sup>e</sup> édition de la [Table ronde sur la justice participative](#), tenue en novembre dernier, le Barreau de Montréal a invité les participants à signer la Déclaration de principe sur la justice participative.

#### **Quelques faits saillants**

Le Salon VISEZ DROIT 2015 proposera au public quatre jours d'activités sur scènes (entretiens, procès, jeux, etc.), un espace kiosques où une trentaine d'organismes donnent de l'information sur les services offerts aux citoyens, sans oublier les consultations juridiques gratuites qui remportent toujours beaucoup de succès.

#### **Lundi 13 avril**

- Coup d'envoi du Salon : dialogue sur la justice réparatrice animé par Esther Bégin. Yves Boisvert sera l'un des panélistes.
- Jeu-questionnaire sur les diverses formes de justice participative (médiation, conciliation, arbitrage, etc.).

**Mardi 14 avril**

- Toujours dans le respect du thème, une conférence de règlement à l'amiable (CRA) en droit de la jeunesse, une autre forme de justice participative.

**Mercredi 15 avril**

- Procès devant la Cour de petites créances dans un dossier de résiliation de contrat de cellulaire.
- Remise des prix du concours La justice a bonne mine sous le thème : LA VÉRITÉ, TOUTE LA VÉRITÉ ET RIEN QUE LA VÉRITÉ : PEUT-ON MENTIR?

**Jeudi 16 avril**

- Séance de médiation (une forme de justice participative)
- Procès devant la Cour des petites créances suivi d'une discussion avec un médiateur accrédité
- Populaire joute d'impro avec les comédiens François-Étienne Paré comme arbitre, et Martin Héroux et Daniel Malenfant comme entraîneurs/joueurs des deux équipes composées d'avocats.

Pour de plus amples renseignements : [www.salonvisezdroit.com](http://www.salonvisezdroit.com).

- 30 -

**Renseignements :** Chantale Baar, responsable des relations médias  
Les Productions Têtes d’Affiche inc.  
514 992-6463 / [cbaar@communicationcb.ca](mailto:cbaar@communicationcb.ca)